



Réseau
Hospitalier
Neuchâtelois

COMMUNICATION

Maladière 45
2000 Neuchâtel
communication@rhne.ch
tél. 032 713 30 44

COMMUNICATION AUX MEDIAS

L'unité de soins continus de La Chaux-de-Fonds obtient sa certification définitive

Le site des Montagnes du RHNe a reçu une reconnaissance en tant qu'unité de soins intermédiaires. Ce certificat est valable jusqu'en décembre 2024.

L'unité de soins continus du site de La Chaux-de-Fonds, dirigée par le Pr. Dr. Hervé Zender, a satisfait aux exigences nationales en tant qu'unité de soins intermédiaires (ou unité de soins continus) et s'est vu remettre son Certificat IMC (Intermediate Care) valable jusqu'en 2024.

Depuis 2014, la Commission de reconnaissance des unités de soins intermédiaires (CRUIMC), représentant les organes officiels de la Société suisse d'anesthésiologie et réanimation, la Société suisse de cardiologie, la Société suisse de chirurgie, la Société suisse de chirurgie pédiatrique, la Société suisse de médecine intensive, la Société suisse de médecine interne générale, la Société suisse de pédiatrie, The Swiss Federation of Clinical Neuro-Societies et The Swiss Society of Neonatology, décerne cette reconnaissance aux établissements répondant aux exigences fixées par sa commission multidisciplinaire.

Le regroupement, en 2016, des unités de soins intensifs sur le site de Pourtalès, à Neuchâtel, a permis de centraliser le personnel soignant spécialisé en soins intensifs et d'y étendre la présence de médecins intensivistes certifiés 24h/24 tous les jours de l'année, augmentant ainsi encore la qualité et la sécurité des soins dans le canton. Sur le site de La Chaux-de-Fonds a alors été créé une unité de soins continus, reconnue provisoirement dès 2018. Il a fallu un peu plus de 3 ans pour y former un personnel soignant spécialisé en soins intermédiaires en nombre suffisant pour permettre une reconnaissance définitive.

Cette reconnaissance renforce encore le site des Montagnes en tant que pôle de compétences pour les soins intermédiaires, dispensés aux patients dont l'état et le traitement nécessitent une surveillance accrue, mais dont le pronostic vital n'est pas engagé ne justifiant ainsi pas un placement en soins intensifs.

Neuchâtel, le 7 septembre 2020

Le service communication répond à vos questions au 032 713 30 44.